

Un portefeuille d'obligations essentielles offrant la flexibilité de dépasser l'indice de référence

Fonds d'obligations canadiennes de base plus Franklin

Également offert sous forme de série FNB

FLCP

Le fonds combine des obligations essentielles canadiennes avec des placements à revenu fixe de secteurs secondaires afin de saisir les meilleures occasions de rendement, tout en limitant la volatilité.



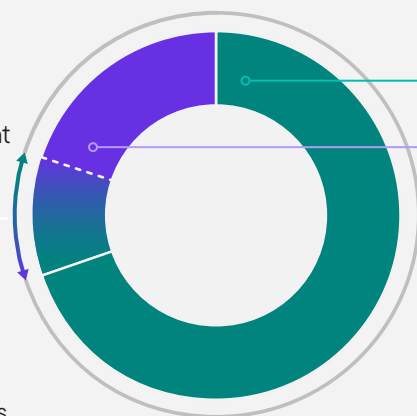
De solides fondations

- Obligations fédérales
- Obligations provinciales et municipales
- Obligations de sociétés de catégorie investissement
- Obligations à taux variable



Plus potentiel

- Prêts bancaires
- Bons du Trésor américain
- Obligations à rendement élevé
- Obligations en devises étrangères
- Titres de créance de marchés émergents
- Titres adossés à créances hypothécaires et adossés à des créances mobilières
- Produits dérivés
- Obligations à rendement réel
- Actions privilégiées
- Superposition active de devises
- Jusqu'à 30 % de l'actif dans des titres étrangers



70 à 80 %

De titres à revenu fixe canadiens de base pour une assise solide

20 % – 30 %

Titres à revenu fixe non essentiels pour un potentiel accru

Un portefeuille de qualité supérieure bien diversifié¹

Au 30 septembre 2025 (les pondérations représentent un pourcentage du total de la valeur marchande)

Échéance	Total (%)
Obligations à taux variable	3,55
< 5 ans	43,57
5 à 10 ans	25,73
> 10 ans	27,15
Note de crédit	Total (%)
AAA	19,41
AA	23,74
A	18,45
BBB	28,33
BB	7,13
B	2,54
CCC	0,33
CC	0,04
Moyenne (excl. trésorerie)	A

Secteurs des obligations de sociétés	Obligations de sociétés (%)
Énergie	31,29
Services financiers	22,56
Produits industriels	14,10
Infrastructures	8,38
Communications	7,86
Prêts bancaires	6,25
Immobilier	6,10
Titrisation	3,45
Pays	Total (%)
Canada	78,60
États-Unis	30,70
Australie	0,39
France	0,26
Autres	0,24

Secteurs des titres à revenu fixe	Total (%)
Obligations de sociétés canadiennes de catégorie investissement	34,93
Obligations fédérales	21,18
Obligations provinciales	20,66
Obligations de premier ordre de sociétés étrangères	11,51
Obligations de sociétés à rendement élevé	6,83
Prêts bancaires	3,55
Obligations municipales	1,34
Autres	-0,00

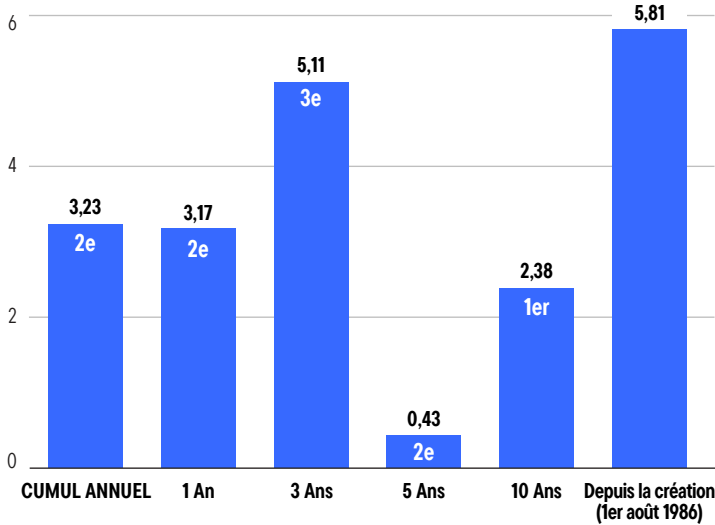
Caractéristiques

Rendement actuariel le plus défavorable	3,82 %
Duration moyenne	7,41 Ans
Coupon moyen	4,29 %
Distribution mensuelle	2,8 ¢/part

Rendement du Fonds et classements par quartile 2,3

* Rendement de la série F (%)

Au 30 septembre 2025

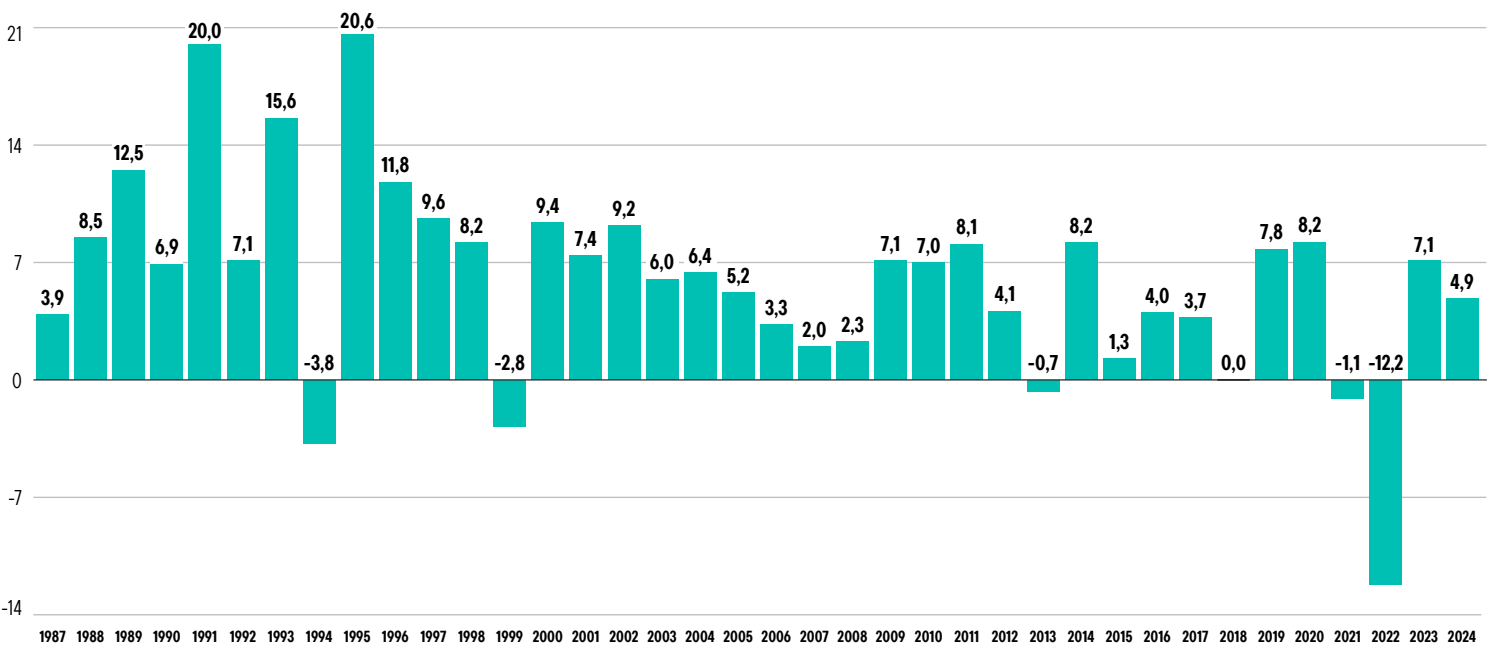


Dix principaux placements	Total (%)
Billet/obligation du Trésor américain, non garanti, 4,25 %, 15/05/35	2,36
Billet/obligation du Trésor américain, non garanti, 4,625 %, 15/02/55	1,79
Province de l'Ontario, 2,65 %, 2/12/50	1,62
Province de l'Ontario, 2,90 %, 02/12/46	1,38
Billet/obligation du Trésor américain, non garanti, 3,625 %, 30/09/30	1,32
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, obl. de 2e rang, 144A, 2,35 %, 15/06/27	1,29
PSP Capital Inc., GARANTIE DE LA SOCIÉTÉ, non garantie, REG S, 4,25 %, 01/12/55	1,26
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, obl. de 2e rang, 144A, 1,75 %, 15/06/30	1,18
Province de l'Alberta, obligations de premier rang, 3,10 %, 01/06/50	1,05
Province du Québec, Canada, NON GARANTIE, 4,00 %, 01/09/35	1,03

Expérience confirmée, acquise sur une période de plus de 30 ans

Rendements par année civile (%)

Au 31 décembre 2024



Tout placement dans des Fonds communs de placement ou des Fonds négociés en bourse peut faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion, de frais de courtage ou d'autres charges. Veuillez lire le prospectus et l'Aperçu du Fonds/FNB avant d'investir. Les parts des FNB sont négociées comme des titres, leur valeur de marché fluctue et elles peuvent se négocier à des prix supérieurs ou inférieurs à leur valeur liquidative. Les commissions de courtage et les charges des FNB réduiront le rendement. Le rendement d'un FNB peut différer sensiblement de celui d'un indice en raison du coût des opérations, des charges et d'autres facteurs. Les taux de rendement indiqués sont des taux de rendement composés annuels totaux historiques pour l'exercice en question. Ils tiennent compte des fluctuations de la valeur unitaire des parts et du réinvestissement de l'ensemble des montants distribués, mais ne comprennent pas les frais ou l'impôt sur le revenu payables par le porteur de titres, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis. Leur valeur fluctue souvent. Le rendement passé n'est pas garant du rendement futur.

Les parts de FNB peuvent être achetées ou vendues tout au long de la journée au cours du marché à la bourse à laquelle elles sont inscrites. Rien ne garantit toutefois qu'un marché de négociation actif pour les parts des FNB se matérialisera ou sera maintenu, ou que leur inscription sera maintenue ou inchangée. Si les parts des FNB sont négociables sur le marché secondaire, elles pourraient ne pas se négocier facilement dans toutes les conditions du marché et il se pourrait qu'elles se négocient à un escompte considérable en période de tensions sur le marché.

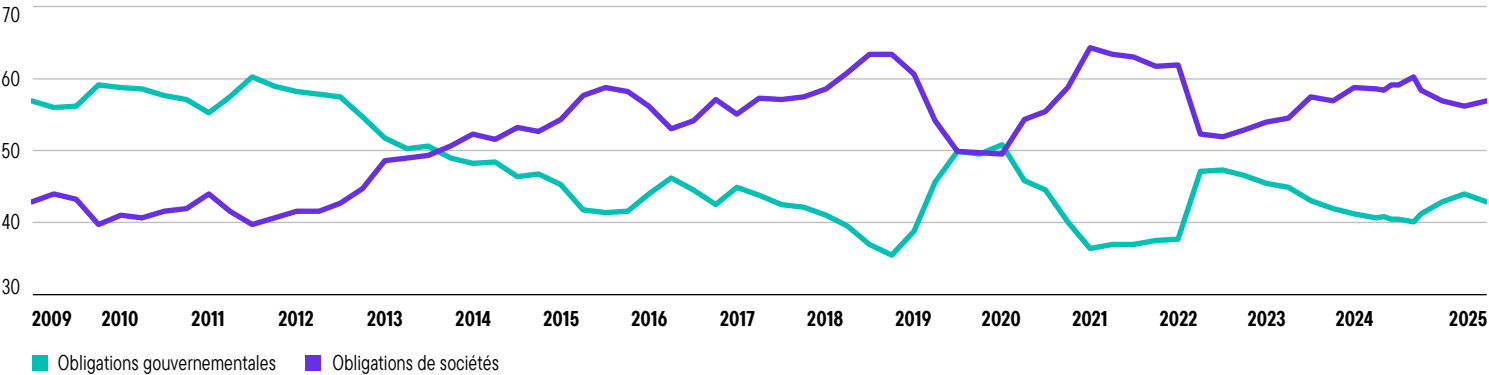
Les parts de série F sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes qui n'occasionnent pas pour Franklin Templeton de coûts de distribution sous la forme de commissions de suivi versées aux courtiers. Par conséquent, les frais de gestion de la série F sont moins élevés que ceux de la série A.

Franklin Templeton Investments Corp, le gestionnaire du Fonds d'obligations canadiennes de base plus Franklin (le « Fonds »), a obtenu une dispense pour permettre à la série FNB du Fonds d'utiliser la date de lancement, les rendements passés, les renseignements tirés des états financiers et d'autres renseignements financiers du FNB actif d'obligations de base plus Franklin Bissett, qui a été fusionné avec le Fonds, dans les communiqués commerciaux du Fonds, les rapports aux porteurs de titres, le prospectus simplifié, l'Aperçu du FNB, les états financiers annuels et intermédiaires et, le cas échéant, les rapports de gestion annuels et intermédiaires sur les résultats du Fonds.

Capacité à s'adapter à la conjoncture

Répartition (%)

Au 30 septembre 2025



Série du Fonds

Type de frais	Série du Fonds	\$ CA	RFG (%)*
À commissions	Série A – Frais d’acquisition	TML200	1,21
À honoraires	Série F	TML230	0,67
	Série F (serv. à hon. admin.)†	TML3993	0,67
Frais négociés	Série O	TML110	Négociés
Symbole du Fonds			
Série FNB		FLCP	0,61

* Ratio des frais de gestion au 30 juin 2025.
† Les « services à honoraires administrés » renvoient à l’option de frais de conseils en placement pour la série F. Pour en savoir plus, veuillez consulter le prospectus simplifié.
À partir du 19 mai 2022, tous les codes de fonds avec frais d’acquisition reportés et avec frais d’acquisition réduits seront fermés aux nouvelles souscriptions. Les substitutions entre les fonds avec frais d’acquisition reportés et les fonds avec frais d’acquisition réduits continueront d’être autorisées.

Pour en savoir plus sur les avantages du Fonds d’obligations canadiennes de base plus Franklin, communiquez avec votre conseiller financier ou consultez le www.franklintempleton.ca.

1. Les renseignements sont de nature rétrospective et ne correspondent pas forcément aux caractéristiques actuelles ou futures du portefeuille. Les placements du portefeuille peuvent changer. Les valeurs marchandes reflètent la valeur négociée des placements. Les pourcentages ventilés dans le portefeuille peuvent ne pas totaliser 100 %, voire être négatifs, en raison de leur arrondissement ou de l’utilisation de produits dérivés, d’opérations non réglées ou d’autres facteurs. Les notations de crédit mentionnées sont attribuées par un ou plusieurs organismes nationaux reconnus de notation statistique, comme Standard & Poor’s, DBRS, Moody’s et Fitch. Les notes indiquent la solvabilité d’un émetteur et varient habituellement de la cote AAA ou Aaa (la plus élevée) à D (la plus faible). Lorsque les cotes de quatre ou de trois agences sont disponibles, la cote intermédiaire est utilisée; lorsque deux cotes sont disponibles, la cote la plus faible est utilisée; et lorsqu’une seule cote est disponible, c’est cette cote qui est utilisée. Les obligations gouvernementales étrangères sans cotes précises se voient attribuer la cote de crédit du pays fournie par un organisme national reconnu de notation statistique, s’il en est. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les produits dérivés sont exclus de cette répartition. La catégorie SN est attribuée aux titres pour lesquels une note peut être établie, mais qui n’ont pas été notés par un des organismes nationaux reconnus de notation statistique ci-dessus. Le portefeuille n’a pas été noté par une agence de notation indépendante. Les obligations non notées, la trésorerie et les équivalents de trésorerie peuvent se voir attribuer une note qui est fondée sur la note de l’émetteur, des placements sous-jacents d’un instrument de placement en gestion commune ou de tout autre facteur jugé pertinent. La note attribuée pour la qualité de crédit moyenne n’est pas une mesure statistique de la probabilité de défaillance du portefeuille, parce qu’une moyenne simple pondérée n’évalue pas le degré de risque accru inhérent aux obligations moins bien notées. La qualité de crédit moyenne peut être inférieure lorsqu’elle est calculée sans la trésorerie et les équivalents de trésorerie. La qualité de crédit moyenne ne tient pas compte des positions sur produits dérivés. Le rendement minimum est le rendement à l’échéance dans le cas où le détenteur d’une obligation toucherait le pire remboursement de son capital investi. Si le taux de rendement du marché était supérieur au coupon, le rendement minimum ferait l’hypothèse qu’il n’y aurait aucun remboursement anticipé (rachat avant l’échéance). Lorsque le taux de rendement du marché est inférieur au coupon, le rendement minimum est fondé sur l’hypothèse d’un remboursement anticipé. Autrement dit, le rendement minimum suppose que le taux de rendement du marché ne change pas. Le rendement minimum indiqué n’est pas une indication du revenu obtenu ou à recevoir. Le rendement minimum est indiqué avant la déduction des frais. Les données sur le rendement ne doivent pas être interprétées comme une indication du revenu obtenu ou à recevoir. Les données sur le rendement sont fondées sur les placements sous-jacents du portefeuille et ne représentent pas le revenu versé par le portefeuille. Le rendement des dividendes présenté ici est celui des titres du portefeuille et ne doit pas être interprété comme un indice du revenu perçu par ce portefeuille.

2. Annualisé. Les données sur le rendement sont arrondies au centième près.

3. Catégorie Revenu fixe canadien. Un quartile désigne un petit groupe d’unités qui représente une proportion de 25 % d’un ensemble plus grand.